Date de révision 07-oct.-2015 Version 1

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit Ramuc Type EP Hi-Build Epoxy Dawn Blue - Part A

Code du produit 912232802

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Peinture

Restrictions d'utilisation Read label instructions and SDS

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Kop-Coat, Inc.

RAMUC 36 Pine Street Rockaway, NJ 07866 1-800-221-4466

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec: +1 703-527-3887 ex-USA

Chemtrec: 1-800-424-9300 USA

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

GHS Classification conformément aux 29 CFR 1910.1200

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2
Liquides inflammables	Catégorie 3

2.2 Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Avertissement

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux Peut provoquer une allergie cutanée

Susceptible de provoquer le cancer

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée Liquide et vapeurs inflammables



Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Contaminated work clothing must not be allowed out of the workplace

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/ .? antidéflagrant

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques

Conseils de prudence - Réponse

Si exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin / attention.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

En cas d'incendie : Utiliser du CO2, une poudre extinctrice ou une mousse pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

2.3. Autres dangers HNOC (danger non classé autrement)

Sans objet

2.4 Autres informations

Sans objet

Toxicité aiguë inconnue

< 1 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité inconnue

3. Composition/Information sur les composants

<u>Substance</u> Non applicable <u>Mélange</u>

Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. Premiers soins

4.1 Description des mesures pour les premiers secours

Conseils généraux Pour plus d'information, contacter votre centre anti-poison.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute

lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Tilt the head to prevent chemical from transferring to the uncontaminated eye. Communiquer avec un

centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les

vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le

traitement approprié.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration

artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Communiquer avec un

centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.

Ingestion Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la

tourner sur le côté. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

4.2 Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Voir la section 2.2, Éléments et / ou de l'article 11 étiquettes, les effets toxicologiques.

4.3 Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Il n'existe aucun antidote spécifique pour les effets d'une surexposition à ce matériau.

Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Mousse. Dioxyde de carbone (CO₂). Produit chimique. Pulvérisation ou brouillard d'eau. L'eau peut être utilisée pour refroidir et prévenir la rupture des récipients qui sont exposés à la chaleur d'un incendie.

Moyens d'extinction inappropriés L'eau peut ne pas convenir pour éteindre les incendies.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger particulier

La plupart des vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles se propagent au sol et s'accumulent dans des espaces confinés ou bas (égouts, sous-sols, réservoirs) Les vapeurs peuvent se déplacer vers des zones éloignées du site de travail avant de s'allumer et de causer un retour de flammes vers la source de vapeurs Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants

Produits de combustion dangereux Formation possible d'oxydes de carbone, d'oxydes d'azote et de composés organiques dangereux.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Non sensible.

Sensibilité aux décharges Oui.

électrostatiques

5.3 Conseils aux pompiers

Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Déplacez matériau qui ne brûle pas, si possible, dans un endroit sûr dès que possible. Les pompiers doivent être protégés contre les risques d'explosion en éteignant le feu. Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Refroidir les contenants avec de grandes quantités d'eau longtemps après l'extinction du feu. Décontaminer soigneusement tous les équipements de protection après utilisation. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés au feu. NE PAS éteindre un incendie résultant de l'écoulement du liquide inflammable jusqu'à ce que le débit du liquide est effectivement éteint. Cette précaution permettra d'éviter l'accumulation d'un explosif mélange vapeur-air après l'incendie initial

est éteint.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidental

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. ÉLIMINER du site toute source d'allumage (ex: cigarette, fusée routière, étincelles et flammes). Si sans risque, arrêter la fuite. Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8. Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition professionnelle (voir le chapitre 8). L'équipement doit être évaluée en fonction des informations fournies sur cette fiche et les circonstances spéciales créées par la marée noire, y compris, le produit déversé, la quantité du déversement, la zone dans laquelle s'est produit le déversement, ainsi que la formation et l'expertise des employés de la zone de répondre à la marée noire.

6.2 Précautions pour le protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos. Voir la section 12 pour d'autres informations écologiques.

6.3 Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure. Absorber

avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure. Empêcher d'autres fuites ou déversements

lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage

Utiliser une matière non combustible comme une vermiculite, du sable ou de la terre pour

absorber le produit et le mettre dans un contenant pour élimination ultérieure. Mettre à la terre et fixer les contenants lors du transfert du matériel. Éviter l'accumulation de charges

électrostatiques. Use non-sparking tools and equipment.

7. Manutention et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire

S'assurer une ventilation adéquate. Mettre à la terre et fixer les contenants lors du transfert du matériel. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Utiliser selon les instructions sur l'étiquette de l'emballage. Empty containers may retain product residue or vapor. Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, percer, meuler ou exposer de tels conteneurs à la chaleur, aux flammes, aux étincelles, à l'électricité statique ou d'autres sources d'ignition. Défense de fumer.

Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Entreposer conformément à la réglementation locale.

Matières à éviter

Pas de matières à signaler spécialement.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Directives relatives à l'exposition

8.2 Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Lorsque cela est raisonnablement faisable, la ventilation doit se faire par aspiration aux postes de travail et il doit y a voir une extraction générale convenable. Use adequate ventilation to maintain airborne concentrations at levels below permissible or recommended occupational exposure limits.

8.3 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité avec protections latérales. S'il y a un risque d'éclaboussures, porter :.

Lunettes de sécurité à protection intégrale. Écran facial.

Protection de la peau et du

corps

Gants résistants aux solvants. Caoutchouc nitrile. Gants en néoprène. Gants imperméables en caoutchouc butyle. Veuillez observer les indications données par le fournisseur de gants concernant leur perméabilité et le temps de pénétration. Prendre également en

considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que les ris. Porter un vêtement de protection approprié. Enlever et laver les vêtements

contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, des dispositifs de

protection respiratoire approuvés par NIOSH/MSHA doivent être utilisés. Un dispositif de

protection respiratoire doit être fourni en accord avec les règlements loc.

Mesures d'hygiène Consulter la section 7 pour plus de renseignements

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide

Aspect Aucun renseignement disponible

CouleurBleuOdeurSolvant

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

Propriété Valeurs Remarques • Methods

pH Aucun renseignement disponible

Point de fusion/congélation

Point/intervalle d'ébullition

114-261

Aucun renseignement disponible

Point/intervalle d'ébullition 114-261 Point d'éclair 26 °C / 79 °F

Point d'éclair 25 °C / 79 °F

Taux d'évaporationAucun renseignement disponibleInflammabilité (solide, gaz)Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

limite d'inflammabilité supérieure

Aucun renseignement disponible

limite d'inflammabilité inférieureAucun renseignement disponiblePression de vapeurAucun renseignement disponibleDensité de vapeurAucun renseignement disponibleDensitéAucun renseignement disponibleSolubilité dans l'eauAucun renseignement disponible

Solubilité dans d'autres solvants

Coefficient de partage

Température d'auto-inflammation

Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible

Température de décomposition

Viscosité, cinématique

> 22 mm2/s

Aucun renseignement disponible

Viscosité, dynamique

Aucun renseignement disponible

Propriétés explosivesAucun renseignement disponiblePropriétés comburantesAucun renseignement disponible

9.2 Autres informations

Teneur en composés organiques 226 g/L

volatils (COV)

Densité 12.01 lb/gal

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

10.4 Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes.

10.5 Matières incompatibles

Pas de matières à signaler spécialement.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun dans des conditions normales d'utilisation. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs

irritants.

11. Données toxicologiques

11.1 Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

Toxicité aiguë inconnue < 1 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité inconnue

 DL50 par voie orale
 10,822.00 mg/kg

 DL50 par voie cutanée
 27,077.00 mg/kg

 CL50 (vapeur)
 76.00 mg/l

Mesures numériques de toxicité Renseignements sur les composants

11.2 Informations sur les effets toxicologiques

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Renseignements sur le produit

- · Aucun renseignement disponible
- Renseignements sur les composants
- · Aucun renseignement disponible

Affections oculaires/irritation

Renseignements sur le produit

- Aucun renseignement disponible
- Renseignements sur les composants
- · Aucun renseignement disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Renseignements sur le produit

- Aucun renseignement disponible
- Renseignements sur les composants
- · Aucun renseignement disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Renseignements sur le produit

- Aucun renseignement disponible
- Renseignements sur les composants
- · Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité

Renseignements sur le produit

- Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène Renseignements sur les composants
- · Contient un carcinogène connu ou suspecté

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Titane (dioxyde de) 13463-67-7	-	Group 2B	-	
MÉTHYLISOBUTYLCÉTON E 108-10-1	-	Group 2B	-	
Éthylbenzène 100-41-4	-	Group 2B	-	

Toxicité pour la reproduction

Renseignements sur le produit

- Aucun renseignement disponible Renseignements sur les composants
- Aucun renseignement disponible

STOT - exposition unique

Aucun renseignement disponible

STOT - exposition répétée

· Aucun renseignement disponible

Autres effets néfastes

Renseignements sur le produit

- · Aucun renseignement disponible
- Renseignements sur les composants
- · Aucun renseignement disponible

Danger par aspiration

Renseignements sur le produit

- · Aucun renseignement disponible
- Renseignements sur les composants
- · Aucun renseignement disponible

12. Données écologiques

12.1 Toxicité

Écotoxicité

Aucun renseignement disponible

1.1605 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Effets écotoxicologiques

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Il faut éviter de décharger dans l'environnement

12.4 Mobilité dans le sol

Aucun renseignement disponible.

12.5 Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

14. Informations relatives au transport

Remarque

This product may be reclassified as Consumer Commodity, ORM-D, when shipped by

ground: packaging quantity limitations apply. Quantité limitée

DOT Quarts and gallons ship as limited quantity.

MEX aucune donnée disponible

IMDG

Nom officiel d'expédition UN1263, Paint, 3, PG III

IATA

Nom officiel d'expédition UN1263, Paint, 3, PG III

15. Informations sur le réglementation

15.1 Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux)
DSL Est conforme à (aux)

EINECS/ELINCS ENCS IECSC KECL PICCS AICS NZIOC -

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

DSL - Liste intérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande

15.2 Réglementations fédérales des Etats-Unis

SARA 313

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Xylènes	1.0
1330-20-7	
MÉTHYLISOBUTYLCÉTONE	1.0
108-10-1	
Éthylbenzène	0.1
100-41-4	

15.3 Renseignements sur les pesticides

Non applicable

15.4 Réglementations des Etats

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les substances suivantes qui sont incluses dans la proposition 65:

Nom chimique	Prop. 65 de la Californie
Titane (dioxyde de) - 13463-67-7	Carcinogen
Éthylbenzène - 100-41-4	Carcinogen
MÉTHYLISOBUTYLCÉTONE - 108-10-1	Carcinogen Developmental
Toluene - 108-88-3	Developmental Female Reproductive

16. Autres informations

NFPA Risque pour la santé 2 Inflammabilité 3 Instabilité 1 Dangers physiques et

chimiques -

HMIS Risque pour la santé 2* Inflammabilité 3 Danger physique 1 Protection individuelle

Χ

<u>Légende:</u>

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

Plafond (C)

DOT (département des transports)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Association du transport aérien international (IATA)

Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

NTP (programme national de toxicologie)

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

PEL (limite d'exposition admissible)

Quantité à déclarer (RQ)

Désignation de la peau (S*)

STEL (Limite d'exposition de courte durée)

TLV® (valeur limite d'exposition)

TWA (moyenne pondérée dans le temps)

Date de révision

07-oct.-2015

Note de révision

Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

Fin de la fiche signalétique